

Rapport des vérificateurs de compte pour l'exercice 2008-2009

Aux membres du comité FSTB
Aux représentants des clubs de l'AD du 26.06.2009

Lausanne, le 24 Juin 2009

Concerne : Rapport de vérification des comptes FSTB pour la saison 2008-2009 à l'attention de l'AD du 26 Juin 2009

Chères amies, chers amis,

La vérification des comptes de la FSTB pour l'exercice du 01 mai 2008 au 30 avril 2009 a été effectuée le mercredi 17 juin 2009 par Valentin Chapuis (Lausanne) et Alexandre Peiry (Fribourg), en présence de Anaïs Moulanier (comptable FSTB) et Friederike Ilschner (Responsable Finances FSTB).

Globalement, la tenue des comptes a été jugée correcte et les vérificateurs tiennent à remercier les divers acteurs de la FSTB pour leur travail de bénévolat dans le secteur financier.

Les points du bilan au 30.04.2009 énumérés ci-dessous ont été contrôlés et amènent les commentaires suivants :

- **Le compte de chèque postal** : le suivi des écritures comptables de ce compte est en ordre. Divers pointages ont permis de nous rendre compte de cet état de fait. Toutefois, la somme en compte, selon extrait du CCP au 30.04.2009 ne correspond pas exactement à la somme présentée au bilan. Il y a une différence de Frs 0.10.
- **Le compte d'épargne UBS** : l'extrait bancaire au 30.04.2009 n'a pu être fourni. Il n'est donc pas possible d'attester l'existence de ce montant. D'autre part, la somme présentée au bilan est la même que celle de l'exercice précédent. Où sont les intérêts de l'année écoulée ? Ni Anaïs Moulanier, ni Friederike Ilschner n'ont accès à ce compte. Il paraîtrait que seule Erika en a accès. Cette situation devrait être corrigée rapidement. Deux membres du comité devraient avoir accès à tous les comptes de la FSTB.
- **Argent à recevoir** : aucune pièce justificative concernant le montant présenté n'a pu nous être fournie. Impossible à vérifier le montant présenté.
- **Débiteurs** : idem
- **Stock FSTB** : aucune pièce justificative n'a pu nous être fournie – par exemple une liste de matériel correspondant à ce stock. Il n'est donc pas possible de donner un avis sur le montant présenté.
- **Stock sélections** : idem
- **Produits à recevoir** : aucune pièce justificative concernant le montant présenté n'a pu nous être fournie. Impossible à vérifier le montant présenté.
- **Actif de contrepartie non référencée** : aucune explication n'a pu nous être donnée concernant ce compte, ni sur le montant présenté.
- **Créanciers** : le montant présenté a diminué de quelques centaines de francs par rapport à l'exercice précédent. Les recherches entreprises durant la vérification ne nous ont pas permis de reconstituer ce montant.

Plus de deux heures nous ont été nécessaires pour faire apparaître les points énumérés ci-dessus. Il ne nous a donc pas été possible d'effectuer de plus amples vérifications (par exemple la présentation du compte d'exploitation – produits & charges) dans le temps imparti.

Devant ces nombreuses questions en suspend, il ne nous est malheureusement pas possible de recommander à l'assemblée d'accepter ces comptes et de décharger le comité. Nous proposons que les responsables des finances de la FSTB présentent à nouveau ces comptes aux vérificateurs avec les attestations bancaires au 30.04.2009 ainsi que les indications complémentaires demandées.

Les vérificateurs :

Valentin Chapuis



Alexandre Peiry